

ECOLE PRIMAIRE PRIVEE FENELON - GUY

18, Bd Maine de Biran

24100 BERGERAC

Tél : 05 53 22 20 20

Fax : 05 53 22 20 22

E.Mail : ecole.fenelon@sfr.fr

Site de l'école : ecole-fenelon-guy.fr

Année scolaire 2015-2016

Sommaire

- 1 - Circulaire de rentrée
- 2 - Tarifs
- 3 - Autorisation de sortie
- 4 - Calendrier scolaire 2015-2016
- 5 - Fournitures scolaires

ECOLE PRIMAIRE PRIVEE FENELON - GUY

18, Bd Maine de Biran
24100 BERGERAC

Tél : 05 53 22 20 20

Fax : 05 53 22 20 22

E.Mail : ecole.fenelon@sfr.fr

www.ecole-fenelon-guy.fr

Rentrée des classes 2015/2016

La rentrée aura lieu : mardi 1er septembre 2015

Pour une organisation plus harmonieuse, les heures de rentrée sont les suivantes :

- TOUTE PETITE SECTION (TPS nés en 2013) Les enfants seront accueillis à **9h30**
- PETITE et MOYENNE SECTIONS (PS nés en 2012, MS nés en 2011)

Afin d'être plus disponibles et d'offrir un meilleur accueil, les maîtresses de Petite et de Moyenne sections organisent une rentrée échelonnée des élèves de leur classe mardi et jeudi matin

- GRANDE SECTION **8 h 30**
- CP **8 h 30**
- CE1 et CE2 **9 h 30**
- CM1 et CM2 **10 h 30**

ASSURANCE :

Vous trouverez à la rentrée, un dépliant de l'assurance individuelle accident de la Mutuelle St Christophe.

Si vous ne souhaitez pas souscrire à cette assurance, nous vous demandons de nous transmettre une **attestation individuelle accident pour votre enfant impérativement avant le 14 septembre 2015**

Le montant de cette assurance annuelle est de **8.60 € (tarif 2015/2016)**

Passé ce délai, nous vous la facturerons automatiquement, aucune défalcation sur la note ne sera acceptée.

OUVERTURE DES PORTES :

La porte d'entrée 18 Bd Maine de Biran sera ouverte à partir de **8h15**, avant cet horaire les enfants devront passer par l'impasse DESMARTIS pour accéder à la garderie.

Aux enfants ne prenant pas de repas, les portes seront ouvertes à 13h15.

Nous vous demandons de respecter scrupuleusement ces horaires, afin de ne pas perturber le bon fonctionnement des classes.

En cas d'absence de votre enfant, nous vous demandons de le signaler, le plus rapidement possible sur le site **Bénéylu school**, dont vous gardez les codes d'accès de l'année dernière.

Pour les nouveaux, nous vous les remettrons à la rentrée.

La sortie s'effectue Cours Alsace Lorraine de 16h30 à 18h30 (grand portail vert) ou impasse Desmartis de 16h30 à 16h45.

- Sortie de 11h30 : maternelle impasse Desmartis jusqu'à 12h
- Sortie de 11h45 à 12h15 : 18 Bd Maine de Biran
- Sortie de 16h30 : de 16h30 à 16h45 impasse Desmartis
de 16h30 à 18h30 cours Alsace Lorraine

A partir de 16h 30, tout accès dans les classes est interdit.

GARDERIE et ETUDE

Garderie du matin :

Elle s'effectue **Impasse DESMARTIS** (côté école Maternelle) de 7h30 jusqu'à 8h15.
Ouverture de la porte Bd Maine de Biran à 8h15

Garderie du soir :

Elle **début à 16h45 et se termine à 18h30**, la sortie se fera par la porte Cours Alsace Lorraine.

Vie scolaire et sécurité :

Tout élève doit se conformer aux règles de vie de l'établissement, notamment en ce qui concerne le respect des horaires.

L'élève arrivant en retard regagnera rapidement sa classe.

En aucun cas, pour les élèves des classes élémentaires, il ne sera accompagné par ses parents.

Au bout de plusieurs retards, un courrier sera envoyé aux familles afin de les sensibiliser au respect des horaires.

Les objets dangereux sont interdits (objets tranchants ou pointus tels que canifs, couteaux, épingles, seringues, cutters, etc...).

Tout manquement à ces règles élémentaires sera signalé aux parents et pourra éventuellement faire l'objet de sanctions, en cas d'indiscipline ou insolence répétée, vol ou tout autre motif grave.

En outre, il est formellement interdit de pénétrer dans les salles de classe en dehors de la présence de la maîtresse ou de la personne responsable.

Tout accident doit obligatoirement être signalé immédiatement aux maîtresses.

Afin d'éviter les pertes ou les vols, tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant.

Il est interdit d'apporter des jeux, vidéos, MP3 et objets de valeur ; en cas de perte ou de vol, nous déclinons toute responsabilité.

Les parents sont tenus de vérifier le cahier de liaison. Tous les papiers administratifs doivent être lus, signés et le cahier doit être rapporté le lendemain.

Merci d'être attentif aux circulaires que nous remettons à vos enfants.

Si l'imprimé appelle une réponse, le renvoyer très vite avec des renseignements précis.

Une boîte aux lettres (porte du secrétariat), vous permettra de déposer papiers, chèques, etc...

Goûters :

**Suite au plan de nutrition santé de l'éducation nationale.
Seuls, seront autorisés les goûters pris après 16h30.**

IMPORTANT : Tout changement de numéro de téléphone, de lieu de travail et d'adresse est à signaler immédiatement au secrétariat.

Hygiène et santé :

- toute maladie contagieuse doit être déclarée dans les 24 h.
- tout enfant malade ne doit revenir à l'école qu'après **complète guérison**.
- il est indispensable de surveiller très régulièrement la chevelure des enfants.

Les détritrus seront jetés dans les poubelles placées à cet effet.

Croyez en mon entier dévouement.

Le Chef d'Etablissement,
Thierry Saux

TARIFS - ANNEE SCOLAIRE 2015/2016

| | <u>Elémentaire</u> | <u>Maternelle</u> |
|---|--------------------|--|
| Scolarité TPS par mois | | 52 € (26 € le matin) |
| Scolarité 1 ^{er} trimestre : 4 mois 2 ^{ème} et 3 ^{ème} trimestre : 3 mois | 23,50 € par mois | 25,50 € par mois |
| Prix du repas | 4,45 € | 3,90 € |
| Série de 20 repas | 89 € | 78 € |
| Coopérative (annuelle) | 25 € | 12 € |
| Garderie du Matin | 21 € par trimestre | 15 € par mois |
| Garderie du Soir | 36 € par trimestre | 21 € par mois Goûter fourni par l'école |
| Garderie Journée | 45 € par trimestre | 27 € par mois |
| Projet Pédagogique maternelle | | 31 € par an |
| Assurance (Facultative) | | 8.60 € par an |
| Cotisation Diocésaine/élève | | 24 € par an |
| Cotisation APPEL /famille | | 21 € |
| Frais d'inscription | | 23 € |

Une réduction de scolarité est consentie aux familles nombreuses dont les enfants sont scolarisés en école privée catholique du Bergeracois. 3 enfants : 25% - 4 enfants et plus : 50%

Ecole Primaire Privée Fénelon-Guy **2015/2016**
18 Bd Maine de Biran
24100 BERGERAC
Tél. : 05.53.22.20.20
E.mail : secretariat.fenelon@sfr.fr

Carte d'autorisation de sortie pour l'élémentaire

Mr, Mme

autorise(nt) leur enfant :

Nom : Prénom :

Classe de :
Nom de l'enseignant :

A sortir seul(e) à 11h45
à 16h30
Pour ceux qui restent à l'école à 18h00
Pour ceux qui restent à la garderie à 18h30

Signature Le Chef d'Etablissement
Des Parents

Ecole Primaire Privée Fénelon-Guy **2015/2016**
18 Bd Maine de Biran
24100 BERGERAC
Tél. : 05.53.22.20.20
E.mail : secretariat.fenelon@sfr.fr

Carte d'autorisation de sortie pour la maternelle

Nom :

Prénom de l'élève : Photo de
votre enfant

Classe de :
Nom de l'enseignant :

Nom des personnes habilitées :
-
-
-
-

Signature Le Chef d'Etablissement
Des Parents

Ecole Primaire Privée Fénelon-Guy **2015/2016**
18 Bd Maine de Biran
24100 BERGERAC
Tél. : 05.53.22.20.20
E.mail : secretariat.fenelon@sfr.fr

Carte d'autorisation de sortie pour l'élémentaire

Mr, Mme

autorise(nt) leur enfant :

Nom : Prénom :

Classe de :
Nom de l'enseignant :

A sortir seul(e) à 11h45
à 16h30
Pour ceux qui restent à l'école à 18h00
Pour ceux qui restent à la garderie à 18h30

Signature Le Chef d'Etablissement
Des Parents

Ecole Primaire Privée Fénelon-Guy **2015/2016**
18 Bd Maine de Biran
24100 BERGERAC
Tél. : 05.53.22.20.20
E.mail : secretariat.fenelon@sfr.fr

Carte d'autorisation de sortie pour la maternelle

Nom : Photo de
votre enfant

Prénom de l'élève :

Classe de :
Nom de l'enseignant :

Nom des personnes habilitées :
-
-
-
-

Signature Le Chef d'Etablissement
Des Parents

Calendrier scolaire année 2015/2016

| | |
|-----------------------|---|
| Rentrée des élèves | Mardi 01 Septembre 2015 |
| Vacances de Toussaint | Du samedi 17 octobre 2015 Au lundi 02 novembre 2015 au matin |
| Vacances de Noël | Du samedi 19 décembre 2015 Au lundi 04 janvier 2016 au matin |
| Vacances d'hiver | Du samedi 13 février 2016 Au lundi 29 février 2016 au matin |
| Vacances de Pâques | Du samedi 09 avril 2016 Au lundi 25 avril 2016 |
| Pont de l'ascension | Du mercredi 4 mai 2016 Au lundi 09 mai 2016 |
| Vacances d'été | Le mardi 05 juillet 2016 après la classe |

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.